

## Méthode de révision

Par **Cleopatre87**, le **10/02/2015** à **17:17**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir des conseils relatifs aux méthodes de révisions de cours dans le cas où vous auriez vos examens d'unité fondamentales à passer le même jour?

Cela m'est arrivé. J'ai passé un examen de trois heures en droit constitutionnel un matin, et une heure après un examen de trois heures en introduction au droit, sachant que la veille j'avais passé un autre examen en histoire du droit. De ce fait, je n'ai pas eu le courage de réviser mes cours la veille, c'était trop épuisant. Je voulais savoir si cela vous est déjà arrivé et comment avez-vous procédé?

Je vous remercie par avance pour vos réponses.

Par **Yn**, le **10/02/2015** à **18:46**

Chacun à sa méthode, mais selon moi, pendant la semaine où les examens s'enchaînent, il ne faut pas accumuler de la fatigue et se contenter de relire tranquillement ses fiches le soir et/ou l'intégralité du CM.

Entre chaque examen, il est selon moi inutile de réviser, tu t'embrouilles plus qu'autre chose. Tout au plus, tu peux relire une nième fois tes fiches pour te rassurer, mais cela n'aura aucune importance.

Bref, le travail doit être réalisé avant le début des examens, d'où l'importance de bien s'organiser et de planifier au maximum ses révisions.

Surtout, les étudiants appréhendent généralement les révisions comme une période d'apprentissage, voire de découverte du cours. Or, il est déjà trop tard : le droit nécessite un investissement régulier, l'idéal est de commencer les révisions en connaissant déjà très bien le cours. Normalement les derniers galops, qui arrivent à la fin du semestre, ont déjà contribué à une bonne connaissance du cours. Il faut donc profiter des révisions pour (re)faire des exercices, préciser ses fiches, approfondir certains points, etc.

Par **Cleopatre87**, le **11/02/2015** à **09:44**

Merci beaucoup!